

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25065523***

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**14 MAI 2025****Le Greffier****N° d'entreprise : 0870 563 518****Nom****(en entier) : La Maison des Services****(en abrégé) :****Forme légale : Société coopérative****Adresse complète du siège : rue Mandenne 1 6590 Momignies****Objet de l'acte : Démission et nomination**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01/04/2025

A l'unanimité, l'assemblée générale accepte les démissions comme administrateur de :

- Monsieur Jean-Marc Poullain domicilié chemin Florenchamps 1 à 6120 Ham-sur-Heure
- Madame Kathia Curri domiciliée rue des Vieux Autels 20 à 6590 Momignies
- Monsieur Eric Paquet domicilié rue Joseph Hannecart 8 à 6591 Macon
- Madame Ingrid Raux domiciliée rue de la Fortelle 2 à 6594 Beauwelz
- Madame Pauline Sûto domiciliée chemin de Sart Gêrôme 28 à 6590 Momignies

A l'unanimité, l'assemblée générale nomme comme administrateurs pour un mandat se terminant à l'assemblée générale ordinaire clôturant les comptes de l'année 2026 :

- Monsieur Antoine Laloux domicilié rue de Sarolay 2 à 4601 Visé
- Madame Katrien Sneppe domiciliée Gasthuisstraat 111 à 1760 Roosdaal
- Monsieur Jean Kraft de la Saulx domicilié avenue du Jeu de Paume 21 à 1150 Woluwe-Saint-Pierre
- Monsieur Adnan Uzun domicilié rue Joseph Hendrickx 23 à 4257 Berloz
- Madame Nadine Guiot domiciliée rue de la Spinette 58 à 6800 Libramont

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 01/04/2025

Résolution 1

Le Conseil d'Administration décide de nommer comme administrateurs délégués :

- Monsieur Antoine Laloux
- Madame Katrien Sneppe

Résolution 2

Le Conseil d'Administration décide de nommer comme fondé de pouvoir Monsieur Cédric Laloux domicilié Tulpenlaan 38 à 3090 Overijse.

A titre indicatif, et sans que cette énumération soit limitative, cette délégation à la gestion journalière comprend le pouvoir de :

- Représenter la société à l'égard de toute autorité, administration ou service public, en ce compris notamment la banque-carrefour des entreprises, la poste et toute autre administration fiscale et sociale
- Signer la correspondance journalière et les reçus pour des lettres recommandées, documents ou colis adressés à la société
- Représenter la société auprès des organisations patronales et syndicales
- Approuver des bons de commande et des dépenses opérationnelles jusqu'à € 5000
- Vérifier et approuver le paiement des fournisseurs approuvés par La Maison des Services ainsi que tous les paiements liés aux salaires de la société
- Veiller à l'application de l'ensemble des dispositions du code du travail
- Prendre toute mesure nécessaire ou utile à la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration et du COMEX
- Résoudre les litiges commerciaux et sociaux

Katrien Sneppe

Administrateur Délégué

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).